

Le comité des fêtes est né

Afin d'organiser des fêtes et des manifestations de qualité, en collaboration avec les associations du village et en liaison avec la municipalité, un groupe de bénévoles a souhaité se réunir dans un comité des fêtes régi par la loi du 16 août 1901.

Six membres au bureau

Une assemblée générale constitutive de l'association, intitulée comité des fêtes de Matougues, à laquelle participaient vingt-deux personnes de la commune, vient donc de se tenir. Le président de séance Thierry Gauthier, assisté par la secrétaire Christine Viscardi, a présenté les statuts qui ont été adoptés à l'unanimité. Après un appel à candidatures, il a procédé à l'élection des douze membres du conseil d'administration.

Le conseil d'administration a désigné, à l'unanimité, les six membres



Le bureau et le conseil d'administration se sont réunis jeudi dernier.

du bureau. Ont été élus : François Achon, président, Christine Viscardi, secrétaire, Hervé Gagneur, trésorier, Carole Carbonnier, vice-présidente, Sylvie Helle, secrétaire-adjointe et Sabrina Gagneur, trésorière-adjointe.

La déclaration de création du comité des fêtes de Matougues ayant été déposée à la préfecture, le bureau et le conseil d'administration se sont réunis jeudi dernier pour leur première réunion de travail.